



FESTIVAL PITCH U13

JOURNEE NATIONALE DE L'ARBITRAGE

Tour N° 1 Départemental des **U13** : **Samedi 10 octobre 2025**

GROUPES	EQUIPES	LIEU DES PLATEAUX
1	VIERZY – VILLENEUVE VENIZEL – BCV – CARLESIENS – VIC SUR AISNE	VILLERS COTTERETS 13H00
2	GUIGNICOURT – BELLEU – AULNOIS SS LAON – FERE SEPTMONTS – BUCY LE LONG BILLY	VILLERS COTTERETS 13H00
3	ANIZY PINON – CROUY CUFFIES – PRESLES – VALLEE AILETTE – MILON NEUILLY	VILLERS COTTERETS 13H00
4	ESSIGNY LE GD – GAUCHY ST QUENTIN – SEBONCOURT – CRECY SUR SERRE – STADE PORTUGAIS	ST QUENTIN BIENFAIT 13H00
5	MONTCORNET – BEAUREVOIR MONTBREHAIN – VERMAND – ARSENAL CLUB – ROZOY BUCY	ST QUENTIN BIENFAIT 13H00
6	MOY AISNE – FRESNOY FONSOMMES – ORIGNY THENELLES – LESDINS – BRISSY HAMEGICOURT	ST QUENTIN BIENFAIT 13H00
7	CHEMIN DES DAMES – DES VALLEES – PREMONTRE SG – CREPY VIVAISE – PTT LAON	VILLERS COTTERETS 15H00
8	COINCY – ATHIES SS LAON – BLERANCOURT – RETZ – CONDE EN BRIE	VILLERS COTTERETS 15H00
9	TERGNIER – UNION SUD AISNE – BRUYERES ET MBT – FC VILLERS – 3 CHÂTEAUX	VILLERS COTTERETS 15H00
10	VERVINS – SISSONNE – GUISE – FC THIERACHE – BOHAIN	ST QUENTIN BIENFAIT 15H00
11	ORIGNY EN TH – LA FERE – SAMBRE ET OISE – RIBEMONT – MARLE	ST QUENTIN BIENFAIT 15H00
12	HIRSON WATIGNY – LIESSE MARAIS – HARLY QUENTIN – FRIERES FAILLOUEL – HOLNON FAYET	ST QUENTIN BIENFAIT 15H00

3 qualifiés par plateau pour le 2ème tour du 21 novembre 2026

36 équipes qualifiées

Organisation à 5 équipes

TERRAIN 1	TERRAIN 2	TESTS
1 contre 2	3 contre 4	5
1 contre 5	2 contre 3	4
1 contre 4	2 contre 5	3
4 contre 5	1 contre 3	2
2 contre 4	3 contre 5	1



17, RUE VOLTAIRE BP 35 - 02302 CHAUNY CEDEX
TELEPHONE : 03 23 40 31 31 – TELECOPIE : 03 23 39 55 47
SIRET : 78017347200025 – APE 931 2Z



Saison 2026/2027 **Tour N° 1 DEPARTEMENTAL**

SAMEDI 10 OCTOBRE 2026 à partir de 13 H 00

RENDEZ-VOUS à 12 H 30 au Stade

Début des rencontres dès 13 H

Groupe :

Durée d'un match :

1 x 23 minutes si groupe de 4 équipes

1 x 17 minutes si groupe de 5 équipes

STADE DE Club organisateur :

Equipes convoquées :

.....

Planning des RENCONTRES

Horaire	Rencontres	Score
Match 1		
Match 2		
Match 3		
Match 4		
Match 5		
Match 6		
Match 7		
Match 8		
Match 9		
Match 10		

Classement :

Observations éventuelles :

FEUILLE A ETABLIR et A RETOURNER AU DISTRICT AISNE DE FOOTBALL –

tpiette@aisne.fff.fr ou secretariat@aisne.fff.fr

Par le CLUB ORGANISATEUR, autrement dit le club RECEVANT, dans les 48 Heures.



17, RUE VOLTAIRE BP 35 - 02302 CHAUNY CEDEX
TELEPHONE : 03 23 40 31 31 – TELECOPIE : 03 23 39 55 47
SIRET : 78017347200025 – APE 931 2Z



FESTIVAL PITCH U13

Tour N° 1 Départemental des **U13** : **Samedi 10 OCTOBRE 2026**

RENDEZ VOUS à **12H30 ou 14h30**

MATCHES dès 13 H 00 ou 15 H 00

FEUILLE D'ENGAGEMENT DE L'EQUIPE DE

NOM et PRENOM DES JOUEURS	Date de Naissance	N° de Licence
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		
11		
12		

Nom et Prénom de la Personne Adulte Responsable :

Feuille d'engagement à remettre au Responsable dès votre

arrivée au stadeUne équipe U13 peut être Masculine,

Féminine ou Mixte

Sont autorisés à participer :

Les U12 et U13 – né(e)s en 2014, 2015 et les U14F nées en 2013

3 U11, né(e)s en 2016 peuvent également faire partie de la composition de l'équipe.



17, RUE VOLTAIRE BP 35 - 02302 CHAUNY CEDEX
TELEPHONE : 03 23 40 31 31 – TELECOPIE : 03 23 39 55 47
SIRET : 78017347200025 – APE 931 2Z



REGLEMENT DU FESTIVAL PITCH U13

TOUR N° 1 : Samedi 10 OCTOBRE 2026

I – LES JOUEURS

- Chaque équipe se compose de 12 joueurs au plus
- Les remplacements peuvent se faire à tout arrêt de jeu (sans limitation), après autorisation de l'arbitre.

II – LA PARTIE

- Chaque rencontre se joue en :
 - Groupe de 5 équipes : 10 matchs de 1 x 17 minutes
 - Groupe de 4 équipes : 6 matchs de 1 x 23 minutes

- L'arbitrage est assuré par des Dirigeants des Clubs.

II BIS – LA JONGLERIE

La Jonglerie sera effectuée par 1 Educateur désigné par plateau.

III – LOIS DU JEU

- Ce sont celles du Football à 8 de la F.F.F.

IV – CLASSEMENT DES EQUIPES

- Dans chaque groupe, chaque équipe est opposée aux autres en un seul match.
- Chaque équipe marque
 - 3 points par match gagné,
 - 1 point par match nul,
 - 0 point par match perdu sur le terrain,
 - 1 point par match perdu par forfait ou par pénalité, après délibération au Bureau du Comité Organisateur.
- le Classement final, dans chaque groupe, est établi d'après le nombre de points marqués au cours des rencontres.

CAS PARTICULIERS

- Deux équipes ont le même nombre de points, elles seront départagées :
 - a) Par le résultat du match qui les a opposées (avantage au vainqueur)
 - b) A défaut, (si match nul), avantage est donné à l'équipe ayant le meilleur résultat à la jonglerie.
- + de 2 équipes ont le même nombre de points, elles seront départagées par la Jonglerie des 8 meilleurs, puis des 9, etc.

V – OBLIGATIONS DES CLUBS

- La participation à cette épreuve implique pour les participants l'acceptation pleine et entière du présent règlement.
- Chaque équipe sera accompagnée d'un responsable majeur.
- Les Dirigeants responsables de chaque équipe devront obligatoirement laisser les licences de leur(s) équipe(s) en dépôt au Secrétariat avant le début des rencontres, ceci afin d'éviter toutes contestations possibles.
- La Feuille de participation définitive, avec les 12 noms (**maxi**) autorisés, sera remplie par le responsable majeur, dès son arrivée au stade.
- Une équipe est composée de **4 joueurs mutés** (maxi) dont 1 hors période.



TESTS A EFFECTUER PAR LES EDUCATEURS DES CLUBS PRESENTS

FESTIVAL PITCH U13

1^{er} Tour : Samedi 10 OCTOBRE 2026

EQUIPE DE :

JONGLERIE – PIEDS

NOM – PRENOM des Joueurs	Année de naissance	Pieds (50)	
		1er	2ème
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			

TOTAL DES 8 MEILLEURS JOUEURS :

PIEDS

TOTAL DES 9 MEILLEURS JOUEURS :

PIEDS

TOTAL DES 10 MEILLEURS JOUEURS :

PIEDS

TOTAL DES 11 MEILLEURS JOUEURS :

PIEDS

